

comptes 2003 de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz,
syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**

Lausanne, le 15 avril 2004

commentaire

Comme nombre d'autres collectivités publiques suisses, Lausanne enregistre une contre-performance marquée dans ses recettes fiscales. Ainsi donc, après des comptes 2002 déjà peu satisfaisants, le bouclage des comptes 2003 fait apparaître une nouvelle et importante aggravation.

En effet, l'excédent des charges du compte de fonctionnement, qui atteignait 32.2 millions lors du vote initial du budget, a été augmenté ensuite à 45.0 millions par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Il s'est encore aggravé de quelque 69 millions de francs pour atteindre 113.8 millions, en raison essentiellement de recettes fiscales à la fois surévaluées et décevantes, qui enregistrent un manco de l'ordre de 85 millions de francs.

C'est en tout premier lieu le produit des impôts sur les personnes morales (- 35.8 millions de francs par rapport au budget et - 2.1 millions vis-à-vis des comptes 2002), ainsi que sur les personnes physiques (- 35.2 millions de francs par rapport au budget et - 6.4 millions vis-à-vis des comptes 2002) qui est à l'origine de cet important écart.

Quant au produit de l'impôt sur les successions et donations, il est également resté très en retrait du budget, soit de 12.7 millions de francs (- 55 %).

Particularités de l'exercice 2003

Les comptes 2003 sont en partie atypiques. En effet, non seulement ils comprennent une taxation fiscale spéciale pour 2001-2002 (brèche fiscale) qui globalement fait perdre 40 millions de francs au Canton et 3.7 millions de francs à la commune de Lausanne, mais les impôts à la source sont perçus sur 9 mois, les impôts sur les droits de mutation, les successions et les gains immobiliers sur 10 mois. De plus, les intérêts moratoires sont restés 1.9 million de francs en dessous des prévisions en raison du caractère particulier de l'exercice 2003 (introduction du système postnumerando) où aucun intérêt de retard n'a couru sur les décomptes des personnes physiques.

Par ailleurs, le Canton a facturé deux années du trafic d'agglomération, ceci pour annuler le retard d'une année existant jusque-là entre le coût de ce trafic et sa facturation.

Globalement, les effets chiffrés des éléments évoqués ci-dessus sont les suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Brèche 2001-2002	- 3.7
• Impôts à la source (9 mois perçus)	- 4.2
• Droits de mutation (10 mois perçus)	- 1.1
• Impôts sur les successions (10 mois perçus)	- 2.1
• Gains immobiliers (10 mois perçus)	- 0.4
• Intérêts moratoires	- 1.9
• Transports d'agglomération (double facturation)	- 3.0
Total	- 16.4

Le déficit, purgé des spécialités 2003, est donc ramené à un peu moins de 100 millions, ce qui reste très préoccupant.

Une grosse inconnue subsiste sur l'impôt perçu des personnes physiques, dont le résultat est manifestement perturbé par l'introduction du système postnumerando. Il est toutefois impossible de dire aujourd'hui le montant de ce qui manque.

* * *

S'agissant du compte des investissements, les dépenses nettes se sont élevées à 123.5 millions de francs, montant correspondant pratiquement à celui du budget (123.4 millions).

Quant à l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il se révèle pour la première fois négatif, pour 37.9 millions de francs, alors que l'exercice précédent dégageait encore un modeste autofinancement de 8.7 millions de francs. En d'autres termes, la Ville a dû emprunter des fonds importants pour couvrir ses dépenses du ménage courant.

Compte tenu des dépenses nettes d'investissements, c'est une insuffisance d'autofinancement très importante de 161.3 millions de francs qui apparaît, soit une aggravation de plus de 70 millions de francs par rapport au budget.

compte de fonctionnement

charges et revenus par nature

	Comptes 2003	Budget 2003 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 486 310 226.95	1 510 880 200	-24 569 973.05	-1.63
30 Charges de personnel	436 708 623.80	434 899 500	1 809 123.80	0.42
31 Biens, services et marchandises	386 907 210.16	405 748 900	-18 841 689.84	-4.64
32 Intérêts passifs	80 639 544.74	84 320 000	-3 680 455.26	-4.36
33 Amortissements	108 632 828.13	104 791 400	3 841 428.13	3.67
35 Dédommagements à des collectivités publiques	174 350 399.10	178 761 800	-4 411 400.90	-2.47
36 Subventions accordées	74 288 541.45	76 246 100	-1 957 558.55	-2.57
38 Attributions aux réserves	5 457 900.00	4 153 900	1 304 000.00	31.39
39 Imputations internes	219 325 179.57	221 958 600	-2 633 420.43	-1.19
4 REVENUS	1 372 520 218.56	1 465 895 500	-93 375 281.44	-6.37
40 Impôts	422 798 785.80	508 450 000	-85 651 214.20	-16.85
41 Patentes, concessions	1 718 900.55	2 043 000	-324 099.45	-15.86
42 Revenus des biens	76 991 181.95	56 617 800	20 373 381.95	35.98
43 Taxes, ventes et prestations facturées	585 719 586.08	587 403 800	-1 684 213.92	-0.29
44 Part à des recettes sans affectation	3 566 171.65	4 655 000	-1 088 828.35	-23.39
45 Dédommagements de collectivités publiques	59 065 419.99	58 268 200	797 219.99	1.37
46 Subventions acquises	2 752 221.50	1 789 000	963 221.50	53.84
48 Prélèvements sur les réserves	582 771.47	24 710 100	-24 127 328.53	-97.64
49 Imputations internes	219 325 179.57	221 958 600	-2 633 420.43	-1.19
RESULTAT				
Excédent de charges	113 790 008.39	44 984 700.00	68 805 308.39	152.95

compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2003 :

(Fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2002	BUDGET 2003 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2003		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
		<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>	CHARGES	REVENUS	
1 350 040 488.10	1 510 880 200	Total des charges	1 486 310 226.95		-24 569 973.05
1 280 061 150.36	1 465 895 500	Total des revenus		1 372 520 218.56	-93 375 281.44
69 979 337.74	44 984 700	Excédent de charges		113 790 008.39	68 805 308.39
		<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>	DEPENSES	RECETTES	
107 529 002.80	139 598 000	Total des dépenses	142 755 004.78		3 157 004.78
10 160 282.93	16 239 000	Total des recettes		19 288 776.26	3 049 776.26
97 368 719.87	123 359 000	Investissements nets		123 466 228.52	107 228.52
		<u>FINANCEMENT</u>			
-97 368 719.87	-123 359 000	Investissements nets	123 466 228.52		107 228.52
90 561 850.06	98 359 000	* Amortissements		100 087 147.25	1 728 147.25
-11 872 498.14	-20 556 200	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve	24 160 496.47		3 604 296.47
-69 979 337.74	-44 984 700	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	113 790 008.39		68 805 308.39
-88 658 705.69	-90 540 900	Insuffisance d'autofinancement		161 329 586.13	70 788 686.13
8 710 014.18	32 818 100	* Autofinancement		-37 863 357.61	-70 681 457.61